

**OFFRE PRIVILEGE**  
**Etudiants ESSEC**

Pour vous souhaiter la bienvenue parmi nos clients, nous vous réservons une offre à ne pas manquer pour réaliser vos projets !

**100 % AVANTAGES**  
**À MES COTÉS**



**PRÊT ETUDIANT EVOLUTIF** (1) (4)

**0.80%**

**SANS CAUTION\***



\* Prêt réservé aux étudiants ESSEC soumis à condition à définir avec l'agence Société Générale

Pour profiter de cette offre



Groupe des Agences de Cergy

**Aurélie POINCLOUX**

06.60.53.57.29

[ceryg.etudiants@socgen.com](mailto:ceryg.etudiants@socgen.com)

[aurelie.poincloux@socgen.com](mailto:aurelie.poincloux@socgen.com)

Exemple pour un prêt étudiant évolutif de 15 000€ sur 84 mois : taux débiteur annuel de 0.80% soit **TAEF fixe de 0.80%**(2). **Mensualités de 183.68€** (hors assurance DIT facultative)(3). **Montant total dû** (hors assurance DIT facultative) : **15988.32€**(avec frais de dossier offerts)(5).

En cas d'adhésion à l'assurance DIT(3) facultative, cotisation de 6,60 € par mois, à ajouter à l'échéance de crédit. Montant total dû au titre de l'assurance DIT facultative : 554,40 € soit un TAEA (taux annuel effectif de l'assurance) de 1,02 %, non inclus dans le TAEF du crédit. Conditions et tarifs en vigueur au 01/04/2019.



1) Sous réserve d'acceptation du dossier par le prêteur Sogefinancement SAS - 394 352 272 RCS Nanterre. Délai légal de rétractation : 14 jours à compter de votre acceptation du crédit. Réservé aux étudiants majeurs. Caution d'une tierce personne obligatoire. (2) Taux accordé dans le cadre d'un accord négocié avec certaines écoles partenaires et susceptible de changer en fonction des taux en vigueur. Pour toute autre situation, renseignez-vous auprès de votre agence. Taux valable jusqu'au 30/11/2019.

(3) Le coût de l'assurance varie en fonction de l'âge et de la situation personnelle de l'emprunteur. Contrat d'assurance collective - Décès, Perte Totale et Irréversible d'Autonomie, Invalidité Permanente, Incapacité Temporaire Totale de Travail - souscrit par Sogefinancement auprès de Sogecap (entreprise régie par le Code des Assurances) et présenté par Société Générale, dont le siège social est situé 29, boulevard Haussmann (Paris IXe), en sa qualité d'Intermédiaire en assurances, immatriculation ORIAS n° 07 022 493 (orias.fr). (4) Offre non cumulable avec les autres offres Société Générale, réservée aux étudiants ESSEC, majeurs. Offre valable dans toutes les agences participant à l'opération, sous réserve de présentation de la carte étudiant et de l'acceptation par l'agence. Conditions en vigueur au 01/04/2019.

(5) Soit 30€ offerts correspondant au montant des frais de dossier Prêt étudiant Evolutif. Valable jusqu'au 30/11/2019.